



**Syndicat des travailleuses et des travailleurs étudiants
 et postdoctoraux de l'Université Laval (STEP)**
Procès-verbal – Assemblée générale spéciale des auxiliaires
 Jeudi le 20 février, 18h30
 Local 2326, Pavillon Alphonse-Desjardins

Présences

Noms		
Membres du comité exécutif	<ul style="list-style-type: none"> - Albert Le Grand Amba Mballa - Azé Kerté Amoulgam - Gisèle Mandiangu Ntanda 	<ul style="list-style-type: none"> -Mathilde Kuitche -Vincent Montplaisir
Membres	<ul style="list-style-type: none"> - Léo Cardin - Soucy Alain - Fortie Billy - Massa Élodie - Jean-Charles Toupin - Anthony Lemire - Stéphanie Audet - Richard Chamberland - Marie Fallon - Catherine Doucet 	<ul style="list-style-type: none"> - Martin St-Arnaud - Boucher Laurent - Mickael Deguffroy - Bourassa Francois - Gonzalez Irina - Evelyne Dionne - Mylène Lorrrou - Ahmad Mattalah - Stéphane Pisani

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présidence et secrétariat
3. Présentation des invités et des personnes observatrices
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Négociation
 - 5.1 Présentation du cahier de revendications
 - 5.2 Discussion sur les enjeux de la future négociation
 - 5.3. Vote des revendications
6. Divers
7. Clôture de l'assemblée

1) Ouverture

Conformément aux statuts et règlements du STEP, Albert Le Grand Amba Mballa constate le quorum à 18h40 et déclare l'ouverture de l'assemblée spéciale des auxiliaires du jeudi 20 février 2020.

2) Présidium

Albert Le Grand Amba Mballa propose, appuyée par Stéphanie Audet, de nommer Guillaume Fortin président d'assemblée et Gisèle Mandiangu Ntanda, secrétaire d'assemblée.

La proposition AGS-200220-2 est adoptée à l'unanimité.

3) Présentation des invités et des personnes observatrices

- Amélie Guilbault
- Nicolas Pouliot
- Natalie Rainville (à distance)
- Andreia Rodrigues

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Martin St-Arnaud propose, appuyé par Alain Soucy, d'adopter l'ordre du jour de la séance de l'AS.

La proposition AGSA-200220-4 est adoptée à l'unanimité.

5) Négociation

5.1 Présentation du cahier de revendications

- Dans un premier temps, Vincent Montplaisir présente le cahier de revendications en mettant en évidence les différentes modifications et les ajouts qui seraient proposés à l'employeur
- Dans un deuxième temps, Richard Chamberland présente l'annexe A du cahier de revendications

5.2 Discussion sur les enjeux de la future négociation

- Les principaux enjeux abordés
 - o Les salaires : pallier les injustices salariales
 - o Les cours à distance
 - o L'admissibilité aux contrats d'auxiliaires / assistant.e.s d'enseignement

- Délimitation des tâches d'auxiliaires d'enseignement versus assistant.e.s d'enseignement
- Réflexion sur le risque d'exclure certain.es étudiant.e.s (les immigrant.e.s, les parents, entre autres) dans certaines modifications proposées.

5.3. Vote des revendications

- Chapitre 2-Définition

Stéphanie Audet propose, appuyée par Richard Chamberland, d'ajouter la définition de professeur.e.
La proposition AGSA-20020-5.3 est adoptée à l'unanimité.

- Art. 4.03

Stéphanie Audet propose, appuyée par Antony Lemire, d'écrire l'étudiant.e de 2^e et de 3^e cycle.
La proposition AGSA-20020-5.3 est adoptée à l'unanimité.

- Art 4.06

Antony Lemire propose, appuyé par Stéphanie Audet, d'enlever « généralement ».
La proposition AGSA-20020-5.3 est adoptée à l'unanimité.

- L'assemblée recommande de reformuler l'ajout concernant l'attribution des emplois d'auxiliaire d'enseignement

- Art 8.04

Azé Kerté Amoulgam propose, appuyé par Mikaël Deguffroy, de remplacer « maximal » par « recommandé » et « 20 heures » par « 30 heures ».
La proposition AGSA-20020-5.3 est adoptée à l'unanimité.

- Art 8.06

- 4 membres sollicitent la définition de « demande expresse ».

Stéphanie Audet propose, appuyée par Albert le Grand Amba Mballa, que le comité de négociation ajoute la définition de « demande expresse ».
La proposition AGSA-20020-5.3 est adoptée à la majorité.

- Art 8.08

Vincent Montplaisir propose, appuyé par Alain Soucy, d'accepter l'article tel que présenté.
La proposition AGSA-20020-5.3 est adoptée à la majorité.

- 9.03

Stéphanie Audet propose, appuyé par Stéphane Pisani, de remplacer « suivre » par
« inscrit ».
La proposition AGSA-20020-5.3 est adoptée à l'unanimité.

- **Comité cours à distance**

Stéphanie Audet propose, appuyée par Richard Chamberland, que le comité doit informer
les membres des recommandations avant qu'elles soient analysées et cristallisées
La proposition AGSA-20020-5.3 est adoptée à l'unanimité.

- **Annexe A**

Stéphanie Audet propose, appuyée par Billy Fortie, de retirer les trois derniers points de la
classe 1.
La proposition AGSA-20020-5.3 est adoptée à l'unanimité.

Richard Chamberland propose, appuyée par Mikaël Deguffroy, d'ajouter « attribuer les
notes et les remettre dans les délai requis pour la classe 1 ».
La proposition AGSA-20020-5.3 est adoptée à la majorité.

- **Cahier de revendications**

Vincent Montplaisir propose, appuyée par Albert Le Grand Amba Mballa, le cahier de
revendications.
La proposition AGSA-20020-5.3 est adoptée à l'unanimité.

6. Divers

- Albert Le Grand Amba Mballa mentionne que deux membres élus pour
siéger au comité de négociation ne se sont jamais présentés aux rencontres
de négociations. D'où la nécessité de les remplacer.

- Richard Chamberland propose Stéphanie Audet, celle-ci accepte. Alain Soucy se propose. Ils sont élus par acclamation.
- Albert Le Grand Amba Mballa communique la date de la prochaine assemblée générale prévue pour le 12 mars 2020.

7. Clôture de l'assemblée

Guillaume Fortin constate l'épuisement de l'ordre du jour à 23h11